

# RÈGLEMENT D'ACCÈS À LA DEMI-PENSION

## LA RÈGLE DES 3 R

Le service cantine est réparti comme suit :

1er passage 11h30 à 12h15, 2ème passage 12h30 à 13h15 et 3ème passage de 13h30 à 13h45

### 1- RECHARGE

Je veille à recharger régulièrement ma carte pour accéder à la cantine :

- Par carte bancaire sur le site <https://aes01921.paiementdp.com> (minimum 1€) à l'aide des identifiants communiqués par le service gestion
- Par chèque ou espèces auprès du service gestion



**En cas de solde insuffisant, l'accès à la cantine vous sera refusé**

### 2- RESERVATION :

Je réserve ou dé-réserve mes repas :

- En ligne sur le site <https://aes01921.paiementdp.com>
- Sur les bornes situées dans le hall du lycée et dans le hall d'accès à la cantine



**Heure limite de réservation d'un repas pour le jour même : 9h45**

**Heure limite de dé-réservation pour le jour même : 10h45  
(uniquement auprès du Service Gestion entre 9h45 et 10h45)**

**Tout repas réservé sera décompté de votre carte s'il n'a pas été dé-réservé avant 10h45**

### 3- RESPECT :

Je respecte les consignes données et le personnel sur les différents temps de ma pause déjeuner :

L'accès au self :

	RDV dans la cour principale sous le préau, où vous attendez l'autorisation d'accès donnée par un AED.
	Scanner votre carte à la borne
	<b>LUMIERE VERTE</b> : vous pouvez accéder au self. Suivre la chaîne de self en respectant les consignes du personnel. Le repas se compose d'une entrée, d'un plat, d'un laitage et/ou d'un dessert. Je prends la portion ou l'assiette placée directement face à moi. Je ne touche à rien d'autre et je ne stagne pas dans la file.
	<b>LUMIERE ROUGE</b> : vous sortez de la file et vous rendez obligatoirement au service gestion afin de régler ce problème d'accès

## Le temps du repas :

	Après avoir récupéré votre repas, installez-vous à table selon les indications des AED et des agents de service.
	Votre repas fini, <b><u>vous libérez au plus vite votre place</u></b> et vous rendez à la zone de tri.

## J'ai un problème d'accès à la cantine :

Les 4 problèmes que vous pouvez rencontrer :	La réponse à votre problème :
Je souhaite m'inscrire à la demi-pension	Présentez-vous au service gestion pour retirer un dossier. Vous recevrez une carte et les codes d'accès pour effectuer les réservations en ligne et les rechargements par carte bancaire.
J'ai oublié ma carte (mais j'ai réservé)	Présentez-vous au service gestion pour disposer d'un bon d'accès à la cantine, puis retournez dans la file d'attente.
J'ai oublié de réserver mon repas	Après 9h45 aucune réservation ne pourra être faite via le site ou les bornes. Vous serez obligés de vous rendre au service gestion. <b>Une seule réservation hors délai vous sera accordée par période scolaire (remise à zéro après chaque période de vacances). À partir du 2<sup>nd</sup> oubli, l'accès vous sera refusé.</b>
Le solde de mon compte est insuffisant	Aucune réservation ne sera faite si le solde n'est pas supérieur au prix du repas. Veillez à recharger votre compte en avance. <b>SOLDE INSUFFISANT = PAS D'ACCÈS À LA CANTINE</b>